

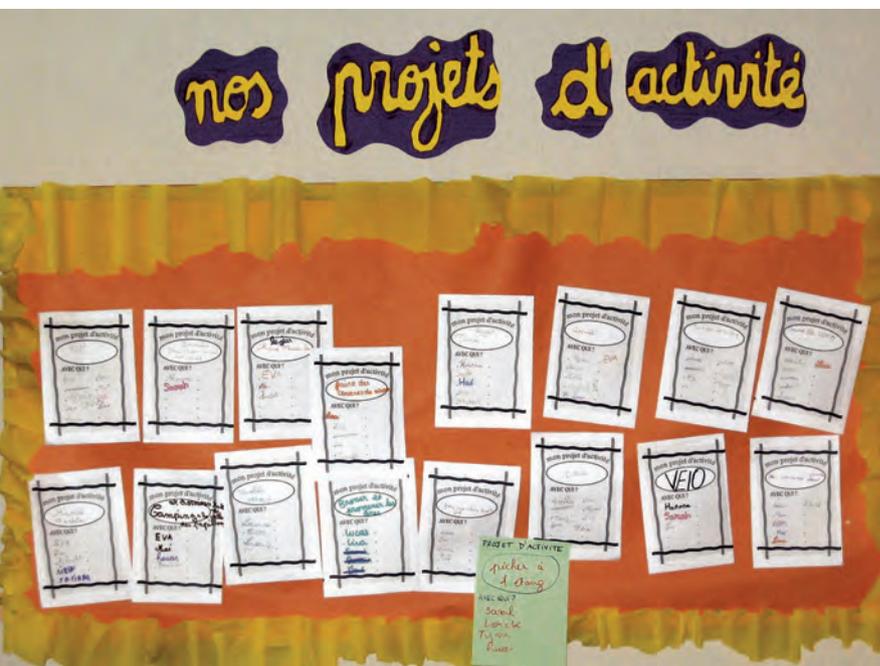
Cet été encore, des millions d'enfants et de jeunes ont vécu leurs vacances dans des structures d'accueils de mineurs. Plus d'un millions d'entre eux sont partis en séjour de vacances. Mais à peu près un enfant sur trois n'est pas parti en vacances.

Un droit universel ?

Alain Gheno

Ce que l'on appelle traditionnellement « la campagne d'été » semble s'être bien passée. Les informations la concernant ont gardé ce silence assourdissant qui les caractérisent depuis bon nombre d'années. Tant pis. Les quelques millions d'enfants et de jeunes concernés par les Accueils Collectifs de Mineurs (plus prosaïquement inscrits dans la mémoire collective en tant que colo et centres de loisirs) n'en ont pas moins passé des vacances agréables, enrichissantes, simplement éducatives, au sens originel. Cette campagne, en tous cas à en croire les premiers retours des organisateurs, aurait été marquée par une recrudescence des inscriptions. Peut-être ce mouvement n'est-il pas général, mais certains signalent qu'ils auraient refusé du monde, par manque de place. Ils sembleraient être nombreux... Si effectivement, ces mêmes ACM ont connu par le passé une baisse sensible des inscriptions, il semble qu'elle soit stabilisée, pour ne pas dire stoppée. Avec des particularités surprenantes, au regard des « inconscients collectifs ». Ce sont les adolescents qui constituent le gros des troupes des départs en vacances. Et ce sont ces tranches d'âges qui continuent d'assurer le développement des séjours. Si, en 1998, les séjours enfants (maternels compris) représentaient 54% du total des départs





dans l'année, en 2007 ils ne représentent plus que 41%! La bascule se fait en 2002, 2003, et on le constate, elle est considérable. Les vacances d'adolescents ont le vent en poupe. En revanche, les tranches d'âge inférieures sont en chute libre. Cela est problématique. Si effectivement, ce développement se fait d'abord dans le cadre des séjours à l'étranger, ceux-ci ne constituent en fait que 30% (28,9%) des départs. On ne devrait pas dire « que ». Plus positivement, 30% des adolescents en séjours de vacances découvrent d'autres paysages, d'autres pays, d'autres cultures, d'autres manières d'être, de vivre et de vivre ensemble.

DES DÉPARTS EN BAISSÉ

Pourtant le taux de départ à l'étranger est très stable. Il est de 27% en 2002, 28,8% en 2005, 28,4% en 2007. Là aussi, la stagnation des départs est contradictoire avec les impressions ou les représentations. Elle reste même contradictoire avec des déclarations affirmant que la majorité des séjours d'adolescents se passerait à l'étranger.

On dissocierait deux idées : le droit aux vacances et le droit au départ. On reconnaît facilement le premier, quitte à l'admettre pratiqué en milieu restreint.

Ce serait plutôt un « temps ».

Le second semble bien plus problématique.

Et pose de multiples questions.

Notre propos n'est pas une analyse des chiffres. Deux remarques cependant : l'augmentation des départs est lente, elle rend d'autant plus problématique la baisse très sensible des départs des enfants en dessous de 13 ans ! Et l'augmentation des départs des adolescents ne doit pas masquer la pauvreté (quantitative) des accueils qui leur sont proposés, l'été autant que tout au long de l'année. Un projet de loi pour favoriser le départ en vacances a été déposé. Nous soutenons d'évidence ce projet de loi. Nous réclamons depuis suffisamment longtemps l'intervention de l'Etat dans le soutien des séjours et accueils d'enfants et d'adolescents pour ne pas saluer une telle initiative. Ce projet étant déposé par l'opposition parlementaire, nous attendrons les suites données. Mais il serait symboliquement lourd que l'Etat français prenne en charge cette notion de départ en vacances. Ce mouvement vers les autres, cette découverte de l'ailleurs qui ne peut que contribuer à construire un monde sur la rencontre des personnes, des cultures, des organisations, bien au-delà d'un monde en train de se construire sur le « marchand », la marchandise. Depuis très longtemps, tous les éducateurs savent que rencontrer un autre milieu, une autre société permet de mieux comprendre son propre monde, sa propre société. Certes, une meilleure connaissance de sa propre société rend chaque individu plus capable et compétent pour la transformer. Que voilà une belle prise de risque pour l'avenir. Et, pour pousser le bouchon un peu plus, loin, en clin d'œil, avec un tant soit peu de malice. Ce départ en vacances, ce départ vers l'ailleurs, la rencontre de l'autre, devrait être un slogan international. Que chaque enfant de chaque pays puisse y accéder. Mais il est vrai, que pour beaucoup également, le premier des droits serait celui à l'éducation avant l'accès aux vacances. ■